SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005 - UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005 -



Résolution 2025-09-R03

TASSE DE CAFÉ

Il est résolu que la section locale procède à l'achat de 500 tasses isolées avec couvercle, avec les couleurs du SEI, jusqu'à un maximum de 10 000 \$.

Il est de plus résolu que la distribution des tasses se fera à l'inauguration du nouvel édifice.

Proposée par Sabrina Williams
Secondée par
Adoptée
Date d'entrée en vigueur, Le
Armand Leudjie
Secrétaire SEI 10005